



Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP
- Section des Pyrénées-Orientales -
mail: fo.ddfip66@dgfip.finances.gouv.fr
web: <http://fo-dgfip-sd.fr/066/>

**CSAL EMPLOIS du 17/01/2024 (2ème convocation)
DÉCLARATION LIMINAIRE**

Monsieur le Président,

D'habitude, il ne se passe rien entre nos deux séances sur les emplois à la DDFIP 66, et dans la mesure où nous avons siégé la première fois, une nouvelle déclaration liminaire est inutile. Mais, depuis le 11/01/2024, nous n'avons plus de DG, ni de Ministre d'État pour la fonction publique. Pire, le nom de notre ex- Directeur Général, de retour au cabinet du MINISTRE des FINANCES, circule dans la presse au sujet du transfert de Monsieur NEYMAR... Un agent de la DGFIP, s'il se sent orphelin, sans son ministre de la fonction publique, peut TOUJOURS se raccrocher auprès de la super ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse, du sport et des jeux olympiques. Mais, pour ce faire, il faut qu'il soit parent d'élève ou jeune, sportif ou futur participant aux JO. Si ce n'est pas le cas, il lui restera Monsieur LEMAIRE.

Plus sérieusement, FO premier syndicat dans la fonction publique d'État, SE RETROUVE SANS INTERLOCUTEUR, alors que des dossiers essentiels sont de la compétence de ce MINISTÈRE. NOUS ATTENDONS LA NOMINATION des Ministres Délégués et des secrétaires d'État et d'un nouveau DG pour y voir plus clair.

Autre fait notable, cela faisait 13 ans que le document emplois local n'avait pas été amendé par l'administration pour la seconde séance pour tenir compte d'une argumentation des syndicats. Ce n'est plus trois emplois (1B-2C) du Service des Impôts des Particuliers de Prades qui partiront au Service Départemental des Impôts Fonciers, mais seulement 2C. Nous vous en remercions vivement !!!